SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER
SANT-TEGONEG LOGEGINER
DALC'H MAD ATAO !

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20261105-CM2611_07-DE

CONSEIL MUNICIPAL
SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi cinq novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, légalement convoqué le trente octobre, par M. Stéphane LOZDOWSKI, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal de SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER.

Présents : M. Stéphane LOZDOWSKI, M. Pierre-Antoine DEAL, Mme Marie-Noëlle COLLEC, M. Alain KIFFER, Mme Corinne ANDREO, M. Régis MERAL, Mme Arlette GEFFROY, M. Ewen ROGER, M. Sébastien NORMAND, M. Frédérick JACOB, M. Cristophe DENIS, Mme Angélique QUIVOURON, Mme Anne-Claire DELMAS, Mme Céline DARBOUX, Mme Séverine MESSAGER, Mme Marie LE BARS, M. Julien ROGNANT, Mme Sandrine LE FEUR, M. Mathias MER, M. Sylvain LOISEL, M. Yvon POULIQUEN, Mme Sylvie SOVRANO-CHELLOUG, Mme Gaëlle ZANEGUY, Mme Viviane LE BIHAN, M. Florent MASSE.

Excusés : Mme Françoise DIROU (pouvoir à Marie-Noëlle COLLEC), M. Patrick LE MERRER (pouvoir à Sylvain LOISEL)

Conseillers : En exercice : 27 Présents : 25 Votants : 27 Quorum : 14

Arlette GEFFROY a été élue secrétaire de séance. **RAPPORTEUR : Pierre-Antoine DEAL**

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CD29 POUR LA POSE D'ALARMES ANTI-INTRUSION, CODE CM2611_07

M. le Maire indique que le Conseil départemental du Finistère a lancé un appel à projet « Sécurité » dans le cadre du Pacte Finistère pour la période 2026-2027, à destination des communes souhaitant se doter de dispositifs visant à renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Les dépenses éligibles doivent porter sur l'investissement. Le financement du Conseil départemental est de 50 % des dépenses éligibles, avec un plafond de 50 000 €.

Les projets éligibles ne doivent pas débuter avant le 1er janvier 2026 et doivent se terminer au 31 décembre 2027.

M. le Maire propose de solliciter le fonds d'aide « Sécurité » du Conseil départemental du Finistère pour la pose d'alarmes anti-intrusion à la Mairie de Saint-Thégonnec, sur les bâtiments des services techniques municipaux, à l'église Notre-Dame de Saint-Thégonnec et à l'ossuaire, selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses (HT)		**Recettes**	
Fourniture et pose d'alarmes anti-intrusion	15 174 €	Conseil départemental du Finistère	7 587 €
		Auto-financement	7 587 €
TOTAL	**15 174 €**	**TOTAL**	**15 174 €**

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20261105-CM2611_07-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 21 voix POUR et 6 ABSTENTIONS,

- **Approuve le projet ainsi présenté**
- **Autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 7 587 € auprès du Conseil départemental du Finistère, pour la fourniture et l'installation d'alarmes anti-intrusion dans plusieurs bâtiments municipaux, suivant le plan de financement ci-dessus.**

Pour copie conforme au registre,

À Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, le 5 novembre 2026

Le Maire, Stéphane LOZDOWSKI

Arlette GEFFROY, secrétaire de séance



